

Contre le projet de Center Parcs de Roybon



balade naturaliste militante de découverte du site des Chambarans



Organisée par le collectif *Confrontations* avec l'appui de la FRAPNA Rhône

Contester le projet de Center Parcs de Roybon c'est refuser :

- **la destruction d'une zone humide vitale**, sa faune et sa flore,
- **la mise en danger de l'approvisionnement en eau des populations de la Drôme** avec des risques de pollution avérés,
- **l'appropriation d'un bien commun**, la forêt, par des marchands de loisirs hors sol,
- **le siphonnage des fonds publics** par un spécialiste de la question, le groupe « *Pierre et Vacances* »
- **l'union sacrée de la Préfecture et des pouvoirs politiques locaux** : la Région (4,7 millions de financement votés pour le projet), les Conseils départementaux de la Drôme et de l'Isère... au service des bétonneurs.

Roybon, une lutte locale inscrite dans la durée

Depuis 2009, les locaux et des collectifs extérieurs s'opposent au projet.

De nombreuses manifestations, des actions, des procédures juridiques se sont succédées.

En 2014, une ZAD est créée sur le site. Elle a bloqué l'intervention des promoteurs et de leurs machines.

En juillet 2015, suite à l'action de la fédération de pêche de la Drôme, au titre de la loi sur l'eau, la justice annule l'arrêté préfectoral autorisant les travaux.

Agir en solidarité avec les opposants et être sur le terrain

Sans attendre la décision en appel, **il est important de montrer que l'opposition concrète à ce grand projet inutile ne faiblit pas**, que la solidarité existe contre les Center Parcs et les autres grands travaux inutiles.

Ayons la biodiversité active, militante et solidaire

RDV samedi 1 octobre 2016, à 13 h 30 pétantes

sur le parking de l'étang de Dionay (Isère)

Apportez vos jumelles, guides naturalistes (flore, champignons, ornitho), de quoi boire et un goûter.

Prévoir des chaussures de marche, un gilet fluo (chasse) et des vêtements de pluie.

Durée estimée de la balade: 3 heures

.....
Comment y arriver : À Roybon, prendre la D 20 puis D 20b,
direction St Antoine de l'Abbaye.

L'étang se situe à 5 km au sud de Roybon.

Il est dans la forêt communale de Dionay à la bifurcation entre la D 20 b et la D 27a.
.....

Afin de savoir combien nous serons, merci de vous signaler sur :

<https://framadate.org/ptsdkiEaSDnO6By3>

Plus d'informations prochainement sur : <http://blog.confrontations.xyz/>

Contacts : confrontations2@free.fr

Confrontations C/O Maison de l'écologie, 4 rue bodin, 69001 Lyon.